



Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Quand-les-medias-filment-la-police-immersions-et-compromissions>

Quand les médias filment la police : « immersions » et compromissions

- L'information - Société - Les pyromanes de l'insécurité -



Date de mise en ligne : mardi 4 novembre 2014

Description :

Une technique idéale pour couvrir les faits divers et le récit quotidien de la délinquance.

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

L'immersion, ou journalisme embarqué (*embedded*), est devenue une technique idéale pour couvrir les faits divers et le récit quotidien de la délinquance, avec une touche de réalité que représente la proximité avec les forces de l'ordre. C'est la chaîne américaine Fox, propriété du néoconservateur Rupert Murdoch, qui a inauguré la formule en 1989 avec « COPS », show hybride entre télé-réalité et reportages d'immersion, qui suit le travail quotidien des policiers, jusqu'aux interpellations musclées [1]. Les émissions de reportages se sont lentement rapprochées de cette forme de couverture spectaculaire, d'abord en accompagnant les troupes d'intervention dans leurs entraînements pour ensuite les suivre sur le terrain, « en action ».

Publi-reportages

Comme leurs confrères de l'armée, les groupes d'élite de la police et de la gendarmerie (RAID, GIPN, GIGN...) ont droit à des publi-reportages à leur gloire, dont les images et les thèmes ont été déclinés sous d'autres formats sur à peu près toutes les chaînes. La première à ouvrir le feu fut M6, avec « Zone interdite » : « *Gendarmes de choc* », un reportage de janvier 1998 sur les pandores d'élite du GIGN, a attiré 5.6 millions de curieux [2]. Les fins limiers d' « Envoyé spécial » ont choisi un angle glamour, en 2002, avec le sujet « *Femmes d'élite* », en prenant position dans le centre de formation d'un escadron parachutiste du GIGN. TF1 se rattrapera en consacrant une dizaine de sujets aux mêmes troupes d'élite entre 2005 et 2012, formule reprise ensuite sur M6 et France 3 [3]...

Ce phénomène a contaminé l'intégralité du paysage audiovisuel français - pas seulement les chaînes *low-cost* de la TNT. Ce mode opératoire journalistique est désormais privilégié pour traiter les faits divers (appelés « faits de société » pour mieux les légitimer), la petite délinquance et ses déclinaisons sur les trafics en tous genres (contrefaçons, drogue ou prostitution), tous traités avec la caméra placée du bon côté du képi. Les équipes de télévision osent appeler cela des « reportages d'investigation », prétextant que si elles acceptent ces compromissions, c'est pour être « au plus près des délinquants », « au coeur des quartiers sensibles ». Tout cela, bien sûr, ne faisant qu'accréditer l'idée que si la police y est en nombre, c'est que la plèbe, ici-bas, est dangereuse...

À peu près tous les services de police ont été « invités » à ouvrir leurs portes aux caméras, pas seulement les troupes d'élites : brigades des stupés, des moeurs, des mineurs, la criminelle, la BRI (l'anti-gang), y compris les flics antiterroristes. Les brigades anticriminalité (BAC), patrouilles de flics en civil « modernisées » sous Charles Pasqua en 1994 pour « pacifier » les centres urbains, sont toujours de très bons « clients » [4]. Dans le cadre de ses incursions en plein Far West urbain, « Zone interdite » a participé à la réputation d'un certain Michel Neyret, le chef de la PJ de Lyon, qui y apparaissait, visage non « flouté », en shérif incorruptible, en septembre 2011. C'était un an avant qu'il n'assure lui-même sa promotion en se faisant interpellé par ses collègues pour corruption, trafic d'influence, association de malfaiteurs et trafic de stupéfiants [5].

Pour doper les audiences, il suffit d'un petit tour au sein des brigades des moeurs ou des mineurs avec leur lot de scènes poignantes. Une « *spéciale prostitution* » de « Zone interdite », diffusée en 1999 et réalisée avec l'honorable complicité des flics de la brigade des moeurs, a attiré 6.5 millions de curieux (31 % de parts de marché). Un sujet qui avait incité Act Up Paris à manifester devant le siège de la chaîne : « *On y voit un policier mettre des gants pour éviter de se faire mordre par des séropositifs lorsqu'il mène une opération chez eux !* » Pourtant, l'année suivante, le programme recevra le « 7 d'Or » de la « *meilleure émission d'informations* » (*sic*), distinction décernée par les « gens du métier ».

« SDF, prostituées et milliardaires »

À partir de 2005, M6 décline le concept en une émission mensuelle, « Enquête exclusive », toujours à l'antenne. Elle est confiée au même homme qui officiait à « Zone interdite », Bernard de la Villardière, compromis pour [ses « ménages », assumés, avec l'armée française](#). Toujours avide de dévoiler la « face cachée », « l'autre visage », les « secrets », « coulisses » ou « dessous » de la petite délinquance de voisinage, l'émission s'incruste par intermittence dans les brigades des mineurs (*escort girls* d'Europe orientale, pédopornographie, ou « enfants rebelles ») ou celle des « moeurs » (traquer du touriste sexuel jusqu'en République dominicaine). Grâce aux mêmes liens policiers elle est allée fourrer ses caméras pour traquer « SDF, prostituées et milliardaires » dans les bois de Boulogne et Vincennes.

« Envoyé spécial », en 2007, s'est penché sur « *la brigade du viol* » (*sic*), une division de la PJ de Paris « spécialement [formée] pour traiter les affaires de viols et d'agressions sexuelles ». La mythique « Crim' », la brigade criminelle parisienne du 36 quai des Orfèvres, s'est laissée convaincre (sur M6 en 2008, F2 en 2012). « Envoyé spécial » a choisi un angle fédérateur et transversal pour jouer sur deux tableaux à la fois : le « crime passionnel » avec un sujet intitulé « *Crimes et sentiments : une enquête au coeur du 36* » (mai 2012) et tourné par la journaliste Audrey Goutard. Ancienne auditrice (comme tant d'autres journalistes) de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), la grande école de la défense, elle était l'envoyée spéciale de France 2 à Tarnac aux premiers moments de l'affaire en 2008. Puis sera la première autorisée à tourner en immersion au sein de la DCRI, les super flics de l'antiterro (sujet diffusé en 2010, le jour même de sa nomination au sein de l'Observatoire de la délinquance présidé par Alain Bauer [\[6\]](#)). Elle sera invitée sur le plateau de David Pujadas, en tant qu'experte, pendant l'affaire Merah. Auparavant M6 avait eu les honneurs d'embarquer dans la division antiterroriste (DNAT) en 2006.

Autre unité qui a la cote auprès des caméras d'« investigation » : la PTS, la police technique et scientifique, ou leurs collègues gendarmes des « cellules TIC » (techniciens en identification criminelle). La série américaine *Crime Scene Investigation*, plus connue en France sous le titre *Les Experts* (diffusée sur TF1), fait un carton à l'audimat. Il est donc fortement conseillé aux grands chefs policiers de profiter de cette vague de sympathie pour prouver la réputation des « experts » à la française. Cela permet, du même coup, de conforter le téléspectateur dans l'idée que la technologie - la surveillance préventive des téléphones et le fichage génétique en particulier - est une nécessité d'ordre public [\[7\]](#).

Détourner le regard de l'opinion ?

Enfin, les infiltrations de journalistes sont parfois subtilement suggérées pour détourner le regard d'une politique perçue dans l'opinion comme trop brutale ou inhumaine. Exemple : l'immigration. M6 s'est d'abord distinguée en 2006 pour diaboliser les migrants de Calais qui tentaient de passer en Angleterre. Pour justifier la répression, l'accent était mis sur la « chasse aux réseaux », donnant un vernis légitime à la traque d'êtres humains tout en évitant de s'attarder sur la politique dont elle est le produit. Le même jour, un autre reportage suivait les traces d'une « filière mafieuse » démantelée par cinq polices européennes, et justifiait ainsi la création en 2003 de l'agence Frontex, bras armé de la politique d'immigration de l'Union européenne. Le mot d'ordre : pas de quartier pour les « profiteurs de la misère humaine » [\[8\]](#). En 2012, c'est au nom de cette même « lutte contre les trafics », à quelques jours du second tour de la présidentielle et reprenant un slogan du candidat Sarkozy, que « Complément d'enquête » sur France 2 nous offrait un « *reportage au coeur du dispositif Frontex en Méditerranée avec la Marine française face aux clandestins* » [\[9\]](#).

France 2 était allée encore plus loin dans un numéro d'« Envoyé spécial » de février 2008 : « *Expulsions mode d'emploi* ». Une équipe de la rédaction s'était ainsi « immergée » au sein de la police de l'immigration précisément au moment où Sarkozy cherchait à faire de la « pédagogie » pour justifier ses quotas d'expulsions en « humanisant »

les procédures. La « grande reportrice » Agnès Vahramian, qui a signé ce document qualifié d'« ex-ception-nel » par les présentatrices de l'émission, a eu la naïveté de se féliciter que l'administration « accepte » de lui « ouvrir les portes » : « Nous avons expliqué que nous voulions faire de la pédagogie et pour le ministère de l'Immigration, pris dans une polémique à ce moment-là, c'était l'occasion de montrer que le processus est complexe, qu'il est lourd [...] et que, sans doute, c'était l'occasion de désamorcer [...] la polémique. » La complaisance des journalistes a été jusqu'à l'emploi, sans discernement, des euphémismes anesthésiants de rigueur à l'époque (« retenus », « éloignés », désignant les migrants expulsés *manu militari*). La « pédagogie » de France 2 a été sans limite, [saluée pour cela par les Big Brother Awards](#) : « un "reportage" qui incontestablement donne raison, sur la forme comme sur le fond, à la politique décidée par le gouvernement ».

Pas la peine de faire le décompte macabre et pitoyable des reportages d'immersion qui remplissent les émissions racoleuses des chaînes de la TNT. Chacune de ces lucarnes a lancé « son » ou parfois « ses » émission(s) d'immersion [10]. Elles profitent d'un recyclage bien organisé entre chaînes du même groupe : TMC et NT1 appartiennent à TF1, W9 à M6, D8 (ex-Direct 8) à Canal +... Du côté des maisons de production, c'est la grande braderie : elles refourguent les mêmes sujets, avec quelques coups de peinture, à toutes les chaînes, y compris celles du service public. Les dirigeants de ces boîtes à gages ont tous fait leurs armes dans « Le Droit de savoir », « Zone interdite », ou « Envoyé spécial »... Ils se nomment Tony Comiti (formé à l'école Bertolino de TF1), Patrick Spica (un ex de M6 et France 2), TAC Presse (ex-Comiti, Capital), TV Presse (fondé par un ex-compagnon de Charles Villeneuve, sous-traitant récidiviste de TF1)...

La délinquance en col blanc aux abonnés absents

Inutile de préciser non plus que ces techniques d'immersion journalistique sont rarement, sinon jamais, mises en pratique pour traquer la délinquance financière de type fraude fiscale des gros groupes industriels. Dans la masse de ces grands « rendez-vous de l'information », nous n'avons trouvé aucune trace d'infiltration au sein de Tracfin ou de la direction des enquêtes fiscales, qui enquêtent sur le blanchiment de capitaux. Et seulement deux cas où la brigade financière a accepté d'ouvrir ses bureaux : sur M6 en septembre 2007 et sur France 2 en octobre 2011. La « criminalité en col blanc », comme le disait Bernard de La Villardière à propos d'un reportage tourné au sein du pôle financier de la Police judiciaire parisienne, n'est intéressante que lorsqu'elle vise un « patron voyou » anonyme ; il ne faut pas, évidemment, que les grands groupes industriels - qui pourraient, sait-on jamais, être liés aux actionnaires de son diffuseur - soient éclaboussés par d'éventuels scandales.

« Envoyé spécial » s'est montrée un peu plus audacieuse, « s'immergeant » avec les agents de la douane judiciaire qui enquêtent non pas sur l'évasion fiscale, mais sur une arnaque à la TVA dans « un incroyable feuilleton impliquant des sociétés cotées en Bourse, et des dirigeants au-dessus de tout soupçon » [11]. Sujet d'immersion ou pas, la grande évasion fiscale se fait encore bien rare à la télévision, à quelques exceptions près [12] - le sujet est pourtant énormément documenté dans les rapports d'organismes internationaux et les livres d'investigation.

De tels dispositifs ne sont pas non plus déployés pour dénoncer les compromissions du monde médiatique avec ceux des affaires ou de la politique, cela va sans dire. Le recours aux « caméras cachées » (autrefois réservé aux émissions de divertissement) pour « servir » l'investigation, comme par exemple dans l'émission « Les Infiltrés », présenté par David Pujadas, n'a jamais été mis en pratique pour s'immiscer au coeur des structures dominantes, qu'elles soient politiques, économiques ou médiatiques [13].

Vous avez dit violences sociales et policières ?

Il ne suffit d'ailleurs pas d'évaluer l'appétence télévisuelle pour les images sécuritaires au travers de la seule analyse quantitative. Les angles choisis pour traiter de la violence contemporaine sont autrement plus instructifs. Ses causes socio-économiques ne sont jamais réellement abordées ; en revanche l'accent est mis sur la « charge » qu'elle représente pour la collectivité, renvoyant les régimes de protection sociale à du simple « assistanat ». Chômage, précarité, paupérisation, inégalités croissantes, état souvent déplorable des logements, équipements ou transports publics : ces violences-là n'ont pas vraiment droit de cité. Et lorsqu'il s'agit de traiter de délinquance de type économique, on en revient à cibler les populations dominées, puisqu'on parle alors de « fraudes sociales ». De quoi légitimer, au passage, la vaste entreprise de fichage interconnecté qui se met en place entre le Pôle emploi, la CAF, le RSA, l'Assurance maladie et d'autres organismes de prestation sociale. Et conditionner « ceux qui se lèvent tôt » à l'idée que les allocataires ne sont que des « assistés » qui mènent le pays à la ruine... Le thème de « la France qui triche » (celle d'en bas...) est ainsi devenu un grand classique de chaque émission de reportages. Sans exception [14]. Mention spéciale au « Droit de savoir » de TF1, qui s'y est intéressé en mai 2007, entre les deux tours de la campagne présidentielle, qui verra la victoire de Nicolas Sarkozy.

Quant aux violences provenant des forces de l'ordre et du « climat » policier qui règne en permanence dans certaines zones de relégation sociale (provocations contrôles d'identité récurrents), elles sont totalement ignorées. Dans les sommaires des deux machines de guerre de M6 ou ceux de TF1, nous n'avons pas trouvé un seul sujet - pas même une allusion - sur les violences policières, pourtant à l'origine de la plupart des émeutes urbaines de ces dernières années. Quand le sujet est effleuré, c'est à cause de « *citoyens indisciplinés ou excédés* », comme l'a suggéré « Envoyé spécial » en 2009 : « *Pourquoi y a-t-il aujourd'hui deux fois plus de plaintes des forces de l'ordre pour outrage et rébellion qu'il y a dix ans ?* »... Mais c'est bien plus vendeur de multiplier les sujets sur les « violences urbaines », les « nouveaux casseurs », et bien sûr la « violence gratuite » des « jeunes désœuvrés ». Quand la violence subie par les mêmes jeunes est abordée, elle ne peut venir que d'eux-mêmes, fruit de très télégéniques « guerres des gangs » [15].

Au final, le constat de cette vaste entreprise de fouilles archéologiques se révèle pire que navrant. Les sujets tournent en boucle et se recyclent entre confrères, les contacts de témoins clés et de flics télégéniques se refilent comme des filons de métaux précieux, et les préfetures et les états-majors policiers ouvrent des guichets dans leurs services de presse pour faciliter l'intégration de reporters au sein des brigades. En terme de dispositif narratif, le point commun de ces reportages est de s'attacher à « suivre pas à pas » les « acteurs de terrain », de « s'imprégner des hommes et des femmes qui nous protègent », la caméra devenant aussi intime et transparente que dans un programme de télé-réalité. Cette technique de personnalisation a pour effet de rapprocher le sujet (le témoin mis en image) de la cible (le spectateur), afin que ce dernier compatisse à la vie de celles et ceux qu'il a sous les yeux.

Tout cela ressemble à la « *longue entreprise* » décrite par Foucault visant à nous « *imposer une grille bien déterminée [...] des délinquants* », à « *les présenter comme tout proches, partout présents et partout redoutables* ». « *Le fait divers criminel, par sa redondance quotidienne, rend acceptable l'ensemble des contrôles judiciaires et policiers qui quadrillent la société* » [16]. Ces produits télévisuels renforcent l'adhésion des populations à l'idée qu'il serait nécessaire de maintenir une présence policière soutenue, tout en facilitant l'acceptation générale des dispositifs de quadrillage de l'espace public, de surveillance et de contrôle social. Comme le disait Bourdieu, l'euphorie avec laquelle chaînes, journalistes et maisons de production traitent de la violence entraîne « *un désengagement fataliste évidemment favorable à la conservation de l'ordre établi* » :

Ainsi, les contraintes de la concurrence se conjuguent avec les routines professionnelles pour conduire les télévisions à produire l'image d'un monde plein de violence et de crimes, de guerres ethniques et de haines racistes, et à proposer à la contemplation quotidienne un environnement de menaces, incompréhensible et inquiétant, dont il faut avant tout se retirer et se protéger, une succession absurde de désastres auxquels on ne comprends rien et sur lesquels on ne peut rien. Ainsi s'insinue peu à peu une philosophie pessimiste de l'histoire qui encourage à la retraite et à la résignation, plus qu'à la révolte et à l'indignation, qui, loin de mobiliser et de politiser, ne peut que contribuer à élever les craintes xénophobes, de même que l'illusion que le crime et la violence ne cessent de croître favorise les anxiétés et les phobies de la vision sécuritaire [\[17\]](#).

Fictions policières « réalistes »

Enfin, il est utile de faire un parallèle avec l'histoire policière traitée sous forme de fiction télévisée. Paradoxalement, alors que l'information se scénarise et les reportages se mettent en scène, les séries policières qui pullulent à la télévision jouent sur un genre d'immersion de plus en plus « réaliste ». La série *Les Experts* est née pour sanctifier la police scientifique et conditionner le public à l'inquisition informatisée (TF1 produit une copie, *RIS Police scientifique*, toujours diffusée en 2014). Comme *24 heures chrono* a fait beaucoup pour légitimer le Patriot Act et le culte du flic antiterroriste.

Dans les années 1980, les polars télévisés ont rompu avec l'image de l'enquêteur à l'ancienne, coriace et incorruptible, il fallait raconter le blues du flic de base, fragile, déprimé et déconsidéré à€” histoire d'humaniser sa tâche et légitimer ses prochaines bavures. Fini le commissaire Moulin, bonjour l'inspecteur Machin. Chaque chaîne produit sa chronique du commico de quartier, inauguré sur France 2 avec *PJ* (1997-2009, copie de *New York Police Blues*), puis avec *La Crim'* (F2, 1999-2006). TF1 a enchaîné avec *Paris Enquêtes criminelles* (2007-2010), *Une femme d'honneur* (1996-2008) et *Section de recherche* (depuis 2006). France 3 programme encore *Enquêtes réservées* en 2014 (depuis 2009). Et les scénarii sont « délocalisés » pour rafler des subventions régionales (F2 est allé à Montpellier pour tourner *Antigone 34* et à Nantes pour *Main courante*, TF1 à Bordeaux pour *Section de recherche* et F3 à Marseille pour *Enquêtes réservées*).

Dans cette quête au réalisme, certains personnages sortent du lot. Olivier Marchal est le prototype du flic défroqué devenu auteur et réalisateur. Ancien des RG et de l'ancêtre de la BAC (les brigades de nuit), « ami » du ripou de la PJ de Lyon Michel Neyret, Marchal a commencé comme « spin doctor » en loucedé puis s'est mis à écrire des scénarios au grand jour en démissionnant de la police pour mettre son « expertise » au service du divertissement. L'un des co-scénaristes de la saison 4 de la série *Engrenages* (Canal+, 2012) n'était autre qu'un commissaire divisionnaire en fonction, *undercover* comme dirait l'inspecteur Harry, car il agissait sous pseudo (Éric de Barahir).

Reportages et séries participent à une même entreprise, la fabrique du consentement à l'ordre policier. Les séries se vendent comme des reportages, et vice versa. La question n'est plus de savoir si la fiction dépasse la réalité, mais si le cinéma remplace l'information.

Jérôme Thorel

NB : Cet article est un extrait mis à jour de l'ouvrage de Jérôme Thorel : [Attentifs ensemble. L'injonction au bonheur sécuritaire](#), Paris, La Découverte, 2013.

[1] En 2014 « COPS » en est à sa 27ème saison. Fox l'a revendu à Spike TV (NBC) en 2013. En France, elle a été diffusée par NRJ 12 jusqu'en 2012.

[2] Sujet revisité plusieurs fois, dernier avatar (« *Un an au coeur du GIGN* ») le 18/11/2012.

[3] TF1 : « Le Droit de savoir » de Charles Villeneuve va « coucher » avec le RAID (2005, 2010) et le GIPN (2006, 2009, 2010), thème recyclé dans l'émission « Reportages » (trois fois entre 2010 et 2012). M6 : sa chaîne Teva a diffusé une série complète sur les écoles de police (2006-07). France 3 : l'émission « Des racines et des ailes » a consacré deux grands formats à l'école du GIGN (2004 et 2007).

[4] Innombrables exemples. « Envoyé spécial » dès 2003 (BAC de Paris), et plus récemment, en 2014, « Zone interdite » et « 90' Enquêtes »

(TMC).

[5] Toujours mis en examen et pas jugé à ce jour, il a été révoqué en septembre 2012.

[6] « DCRI : dans l'ombre du renseignement », « Envoyé spécial », 6 mai 2010.

[7] Innombrables exemples. L'un des plus récents : « Zone Interdite » et l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie (février 2013).

[8] « Flics contre passeurs », « Dans les coulisses de l'opération "Pachtou" » (M6, 17/11/2006).

[9] « Schengen : la grande passoire ? », 3/05/2012.

[10] Comme « Enquête d'action » (W9), « Reporters » (NT1) ou « 90' Enquêtes » (TMC). Avant son rachat par Canal +, Direct 8 (Bolloré) en avait trois, certains encore à l'antenne : « 100 % Immersion », « Au coeur de l'enquête » et « Quartier général ». En 2006 et 2007, « Dimanche investigation » a fait les joies de France 5, avec parfois des « 52' » d'immersion, le tout produit par Maximal (Lagardère), la maison d'Yves Calvi (« C dans l'air »).

[11] « Brigade financière : super flics contre grands escrocs », (M6, 16/09/2007, rediffusé en 2009), et « Délinquance en col blanc » (France 2, 15/10/2011).

[12] « Cash investigation » (F2) : « Paradis fiscaux : les petits secrets des grandes entreprises » (mai 2012). « Envoyé spécial » : « À l'ombre des niches fiscales » (24/11/2011), quoiqu'axé plus sur l'optimisation que sur l'évasion fiscale.

[13] Production Capa/France 2. Dix-sept émissions diffusées en 2008, 2010 et 2013. Un seul épisode fait exception, une enquête sur le lobby des labos pharmaceutiques (22/03/2013).

[14] Exemples de titres racoleurs : « HLM, sécurité sociale... la France qui fraude » (M6, « Capital », 2008), « Faux malades, formations bidons, entrepreneurs fictifs : la France des arnaques » (M6, 2010), « Arnaques, escroqueries, travail au noir : la France qui fraude » (M6, 2011).

[15] Cf « Police, quel respect pour l'uniforme ? » (« Envoyé spécial », 10/09/2009). « Complément d'enquête » : « La violence des jeunes : la France à la peine » (11/2006), « Ces ados qui nous échappent » (01/2009). « Zone interdite » : « Gendarmes contre violences urbaines » (08/2003), « Enquête violences urbaines : qui sont les nouveaux casseurs ? » (02/2007). « Enquête exclusive » : « Guerre des bandes au coeur de Paris » (12/2010). « Zone interdite » : « Nouvelle violence au féminin : gangs de filles » (05/2010). « Envoyé spécial » : « Immersion dans les bandes » (09/2010).

[16] Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975, p. 334.

[17] Pierre Bourdieu, « La télévision, le journalisme et la politique », postface de l'édition anglaise de *Sur la télévision*, édité dans le recueil *Contre-feux*, Raison d'agir, Paris, 2003, pp. 83-84.